

## • À Armentières, sensibilisation à l'utilisation du vélopole

samedi 22.11.2008, 05:12 - La Voix du Nord



Le vélopole, grillagé, avec des points fixes d'attache.

### | PRUDENCE |

Le vélopole d'Armentières n'a que quelques mois d'existence, mais il rend bien des services aux voyageurs qui ont choisi la formule vélo-train pour aller au travail. Car la plus grande crainte des usagers est bien le vol. La SNCF, Transpole et l'Association Droit au vélo ont expliqué les techniques pour conserver son deux-roues.

Les adeptes de l'usage du vélo en dehors des loisirs sont bien souvent refroidis dans leur démarche parce qu'ils se font voler leur bicyclette très vite.

Or, des règles de sécurité existent, comme l'a rappelé l'Association Droit au vélo (ADAV), mercredi soir, lors d'une opération de promotion du transport vélo-train organisé par Transpole et la SNCF. Le choix d'un bon antivol et l'accroche à un point fixe (même dans un local) sont indispensables.

L'association a même gravé des vélos dans le hall de la gare d'Armentières à l'heure où les voyageurs rentraient de leur travail. Le mieux est d'utiliser ce vélopole, ouvert de 4 h 45 à 0 h 30, le samedi de 6 h à 22 h et le dimanche de 6 h 45 à 23 h. •